

# Le Brochet Olivetain



Assemblée  
Générale

20 février 2022

# Ordre du jour



- Elections / Composition du bureau
- Compte rendu des activités 2021
- Bilan financier 2021
- Programme 2022
- Questions diverses

# Le Brochet Olivetain



## Elections

# Elections



Vote du Conseil d'Administration du 25 janvier 2022

Membres du bureau réélus :

Didier CHATELLIER

Frédéric KONDOSZEK

Gérard PHILIPPEAU

Patrick VALLEE

Sylvain PINAULT

Hugo LEPETIT

Membre démissionnaire :

Benjamin LAURENT

# Elections



## **Conseil d'administration 2022 :**

Président : Didier CHATELLIER

Vice Président : Fernand GOURLOT

Secrétaire : Sylvain PINAULT

Trésorier : Hugo LEPETIT

Secrétaire adjoint : Daniel LE POURHIET

Contrôleur des comptes : Christian DELAPLACE

Pour info, Conseil d'administration 2021 :

Président :

Didier CHATELLIER

Vice Président :

Fernand GOURLOT

Secrétaire :

Sylvain PINAULT

Trésorier :

Hugo LEPETIT

Secrétaire adjoint :

Daniel LE POURHIET

Contrôleur des comptes : Christian DELAPLACE

# Le Brochet Olivetain



Compte rendu des activités  
2021

# Compte rendu des activités 2021



- 6 février 2021 : **Conseil d'Administration**
  - Compte rendu d'activités 2020
  - Bilan financier 2020
  - Election du bureau
  - Programme 2021
  - Préparation de l'Assemblée Générale 2021

# Compte rendu des activités 2021



- Dimanche 26 septembre 2021 : **Assemblée Générale**
  - Election du bureau
  - Compte rendu des activités
  - Bilan financier 2020
  - Programme 2021
  - Echange de vues



# Compte rendu des activités 2021



Vendredi 5 mars 2021:

**1er déversement de truites = 100 kg**

Vendredi 19 mars 2021 :

**2ème déversement de truites = 100 kg**



Vendredi 2 avril 2021:

**3ème déversement de truites = 100 kg**

Vendredi 16 avril 2021 :

**4ème déversement de truites = 100 kg**

# Compte rendu des activités 2021



- Samedi 17 avril 2021:  
**Réunion du bureau**

- 1. Concours Jeunes**
- 2. Date Assemblée générale**
- 3. Organisation empoissonnements**
- 4. Site du Brochet Olivetain**
- 5. Questions diverses**



# Compte rendu des activités 2021



- Mercredi 14 septembre 2021:  
**Réunion du bureau**

1. Empoissonnements d'automne
2. Préparation de l'AG
3. Cartes de pêche 2022
4. Questions diverses

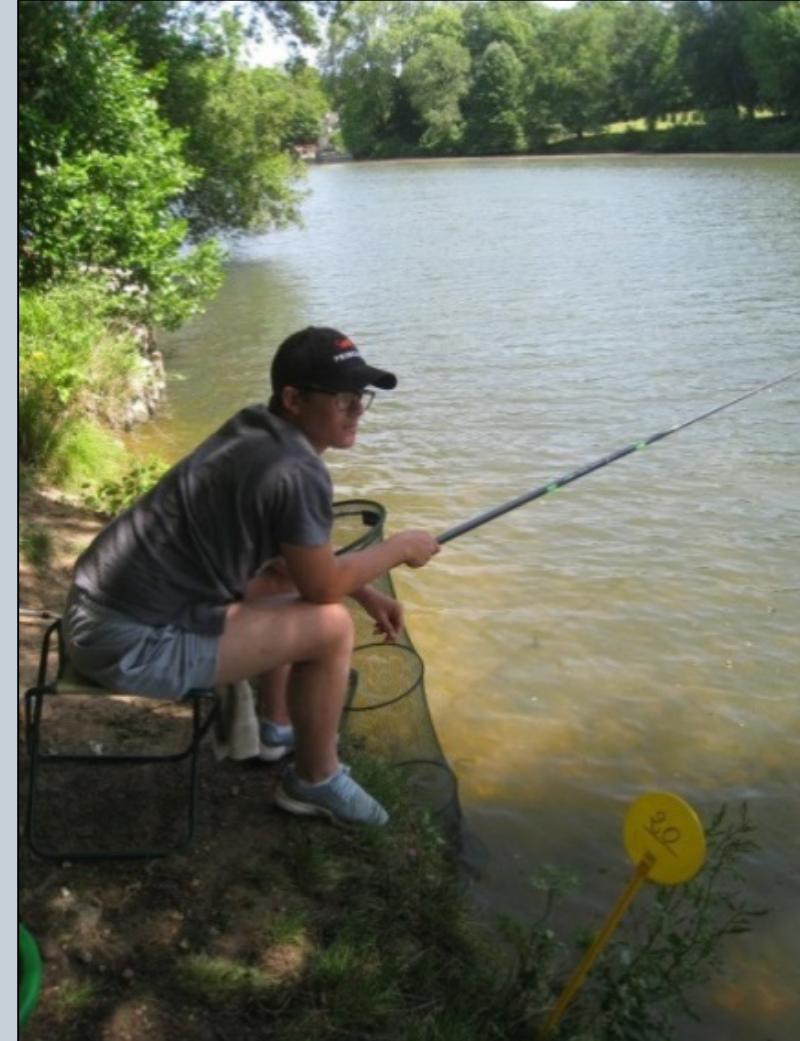


# Compte rendu des activités 2021



- Mardi 7 décembre 2021:  
**Réunion du bureau**

- 1. Diversité piscicole**
- 2. Questions diverses**



# Compte rendu des activités 2021



- **2 décembre/ 29 décembre 2021 : Empoissonnements**



- 200 kg de Sandres - 100 kg de Blackbass
- 250 kg de Perches - 100 kg de Gardons

# Compte rendu des activités 2021



Faucardage réalisé au mois de septembre  
Financé par la ville d'Olivet, la métropole et l'ASRL  
390 tonnes d'herbes fauquardées (après égouttage de 24h)

# Le Brochet Olivetain



ECHANGES sur le compte  
rendu des activités

# Le Brochet Olivetain



## Bilan financier 2021

# Bilan Financier 2021

## Suivi des ventes de cartes

	Année	Différence	Jeunes/Conjoints/+de 80 a	Vacances	Journée	Total	Différence
2021	469	65	132	6	139	746	-137
2020	404	46	134	72	273	883	288
2019	358	7	95	4	138	595	39
2018	351	15	77	2	126	556	41
2017	346	-8	84	4	80	515	1
2016	354	76	85	0	75	514	109
2015	278	25	60	1	66	405	30
2014	253	-93	42	0	80	375	-17
2013	346	-39	44	2	41	392	-89
2012	385	2	41		55	481	26
2011	383	6	31		41	455	-16
2010	377	-40	24		70	471	-40
2009	417	-86	31		63	511	-92
2008	503	-23	37		65	603	-55
2007	526	64	30		102	658	140
2006	462	-33	27		29	518	-29
2005	495	49	23		29	547	48
2004	446	-57	29		24	499	-47
2003	503	-69	33		10	546	-95
2002	572	-28	43		26	641	-28
2001	600	-48	33		36	669	-51

# Bilan Financier 2021

## Empoissonnement 2021

	Poids commandé	Poids livré	Prix Kg TTC	Total TTC
Black Bass	100	100	19,52 €	1 952,00 €
Sandres	200	200	19,52 €	3 904,00 €
Perches	250	250	11,61 €	2 902,50 €
Gardons	100	100	5,78 €	578,00 €
Truites	400	400	7,05 €	2 820,00 €
Total	1050	1050		12 156,50 €

# Bilan Financier 2020

## Empoissonnements de 2011 à 2021

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Brochets</b>	250	250	200	150	0	0	0	0	0	50	0
<b>Sandres</b>	120	15	100	50	0	80	150	150	200	200	200
<b>Perches</b>	0	0	0	50	100	90	150	150	200	250	250
<b>Black Bass</b>	0	60	60	0	0	50	50	50	50	50	100
<b>Gardons</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100
<b>Carpes</b>	0	0	0	100	100	150	0	200	200	0	0
<b>Tanches</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Goujons</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Truites AEC</b>	317	292	312	256	216	220	232	232	240	120	400
<b>Total en Kg</b>	687	617	672	606	416	590	582	782	890	670	1 050
<b>Total en €</b>	9 762 €	7 663 €	6 378 €	6 745 €	4 640 €	5 114 €	6 267 €	7 176 €	8 652 €	9 224 €	12 156 €

# Bilan Financier 2021



	RECETTES	19 955,91
-Vente de cartes		19 927,00
-Intérêts / placements bancaires		28,91
	DEPENSES	19 006,19
-Empoissonnements		12 156,11
-Droit de pêche et participation entretien du Loiret		3 187,14
-Participation faucardage Loiret		0,00
-Frais de concours		0,00
-Ristournes aux dépositaires de cartes		677,00
-Frais de fonctionnement		2 985,94
	BENEFICE 2021	949,72
Solde année 2020		18 714,96
Solde année 2021		19 664,68

# Bilan Financier 2021



Répartition des dépenses  
pour une carte à 38€

# Le Brochet Olivetain



## Intervention des élus

# Le Brochet Olivetain



## Programme 2022

# Tarification 2022

## LE BROCHET OLIVETAIN

### TARIF CARTES DE PECHE 2 0 2 2

#### • En plus de la carte départementale

#### 3 lignes y compris Carnassiers

(1 lignes les WE des déversements de truites)

➤ Année :	- Dès 18 ans	40 €
	- De 12 à 18 ans	10 €
	- Conjoint (1 seule ligne)	10 €
	- + de 80 ans	10 €
	- Moins de 12 ans	Gratuit
➤ Vacances	(15 jours consécutifs)	15 €
➤ Journée		5 €

#### ATTENTION

#### Le nombre de cannes est limité à 3 maximum

#### Le nombre de prises de Brochets et de Sandres est limité à 2 sujets par jour

#### TAILLES SPECIFIQUES :

Prélèvements autorisés : Brochet: de 65 cm à 80 cm.  
Sandre: de 55 cm à 70 cm.  
Perche : plus de 25cm

De la tête à l'extrémité de la nageoire caudale.

#### BLACK BASS et Bassin du Bac : NO KILL



Augmentation de la carte à l'année :  
38 € > 40€

Majoration des cartes vendues par les  
gardes pêches : 60€

# Bulletin 2022



## Bulletin d'information 2022

336 allée Sainte Croix

45160 OLIVET

Tél : 06 11 38 28 81

[www.lebrochetolivetain.fr](http://www.lebrochetolivetain.fr)

Courriel : [lebrochetolivetain@gmail.com](mailto:lebrochetolivetain@gmail.com)

Messdames, Messieurs les pêcheurs,

Le bureau du Brochet Olivetain vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour cette année 2022. 2021 aura encore été une année bien perturbée non pas avec le confinement mais avec un couvre feu qui s'est étalé sur une très longue période. Malgré cette situation sanitaire chaotique le Brochet Olivetain recommence peu à peu à reprendre son rythme de croisière puisque les quatre alevinages de truites qui étaient prévus au printemps ont été réalisés en rattrapant les deux qui n'avaient pu être faits en totalité l'année dernière.

Le bureau décide de conserver les fenêtres de capture pour le brochet, le sandre et les perches ainsi que le report de la date d'ouverture du sandre au 3ème samedi de juillet.

L'année 2021 qui a encore été marquée par le covid, aura non pas vu comme en 2020 une sécheresse mais plutôt un été très maussade semblable à celui de 2007, le niveau des bassins sont resté très satisfaisant et comme nous n'avons pas eu de fortes chaleurs, nous n'avons pas eu à déplorer le développement d'algues cyanophycées, personne ne s'en plaindra.

Conformément à ce qui était prévu dans son programme, la Métropole a entamé les travaux de reconstruction du pont Cotelle, le pont qui avait été construit au sortir de la guerre va faire place à un autre plus élégant et sans piles dans le Loiret. Les travaux ont débuté au mois de mars de cette année et dureront jusqu'au mois de décembre 2022. Les syndics de l'ASRL suivent de près ce chantier.

### A noter dans vos agendas :

(sous réserve de modifications)

#### \* Assemblée Générale :

Dimanche 20 février 2022, 10h à l'Alliage, salle Yvremont

#### \*Programme Truites :

Vendredi 18 février 2022 : à confirmer

Le concours pour les jeunes de moins de 16 ans a encore été annulé cette année.

La ville d'Olivet a organisé un faucardement annuel. Si seulement 10 tonnes avaient été retirées en 2020 et 77 tonnes en 2018, il n'y avait pas eu de faucardement en 2019. Cette année ce sont 390 tonnes qui ont été extraites de la rivière sur le bassin de St Samson. Les herbes se sont mises à pousser très rapidement pour envahir la totalité du bassin suite à la montée des eaux qui a eu lieu le 14 juillet.

Le bureau du Brochet Olivetain s'est réuni le 14 septembre afin d'établir les empoisonnements d'automne ainsi que toutes les questions liées au bon déroulement de notre association.

Le conseil d'administration se tiendra le 1<sup>er</sup> février 2022 au cours duquel devrait être reconduit le bureau actuel. La prochaine assemblée générale se tiendra le 20 février 2022 à l'Alliage (rue Michel Rocques, Olivet), salle Jeanne Champillou à 10h, nous espérons vous y retrouver nombreux. D'ici là nous vous renouvelons tous nos meilleures voeux et surtout : « prenez bien soin de vous et de vos proches », car nous ne sommes pas encore sortis de cette pandémie qui a déjà beaucoup perturbée nos vies.

Le bureau du Brochet Olivetain



## Assemblée générale

20 février 2022



### L'anguille : Poisson migrateur tout terrain



L'anguille européenne (ou anguille commune) que l'on trouve en eau douce, saumâtre ou salée se déplace en ondulant ses 115 vertèbres osseuses. Elle naît dans la mer des Sargasses dans l'Atlantique Nord, près des USA, à plus de 2000 mètres de profondeur. Ensuite les larves minuscules sont transportées par les courants vers les rives de l'Europe où elles grossissent et deviennent cievelles ou pibales (photo 1). Elles remontent les rivières d'eau douce au printemps-été traversant une prairie ou se glissant sur talus s'il le faut. Là, elles deviennent extrêmement vorace et dévore n'importe quelle proie. Grâce à sa bouche garnie d'une multitude de dents coupantes, elle avale 25 % de son poids par jour. C'est un poisson à l'activité souvent nocturne. Sa couleur change selon son âge : Si elle est jaune (photo 2), elle peut être prélevée. Si elle est argentée (photo 3) il faut la remettre à l'eau car elle est prête à retourner en mer des Sargasses (après 3 à 4 années en eau douce) pour se reproduire. Elle mesure entre 40 et 120 cm. Ses prédateurs sont les carnassiers, les anguilles de grande taille, les loutres, les hérons et les cormorans.

### Pourquoi l'ouverture du sandre le troisième samedi de Juin

Nous rappelons à tous que le fait d'enfreindre le règlement du Brochet Olivetain, non respect du quota de 2 carnassiers ou de 6 truites par jour, garder un poisson hors maille (Brochet entre 65 et 80cm, Sandre entre 55 et 70cm).... pourront entraîner une amende forfaitaire de 3 fois le montant de la carte annuelle et l'exclusion du fautif pour une ou plusieurs années de l'Association. Toute carte lui sera alors interdite.

### RAPPELS

- Prendre et relâcher ou «NO KILL»
- du BLACK BASS

Tout pêcheur doit relâcher immédiatement le BLACK BASS pris (donc, pas de bouchon), en prenant soin de le faire dans de bonnes conditions.

En aucun cas, le pêcheur NE DEVRA CONSERVER le poisson, et ce QUEL QUE SOIT SON ÉTAT.



### Nombre de carnassiers (Brochet et Sandre)

limité à 2 sujets par jour

- Prélevements autorisés :
- Brochet entre 65 et 80 cm
- Sandre entre 55 et 70 cm
- Perche de plus de 25cm

➤ Pêche de la Truite : 1 canne maximum les week-ends de déversement des truites et 3 le reste de la semaine jusqu'au 30 avril 2022 (entre le Bras de la Reine Blanche et le moulin du Bac) que l'on pêche la truite, la carpe ou le poisson blanc.

- Pour l'équilibre de l'écosystème du Loiret, ne pas remettre les Silures à l'eau

Le bureau du Brochet Olivetain

### EMPOISONNEMENTS 2021

- 250 kg de Perches
  - 200 kg de Sandres
  - 100 kg de Black Bass
  - 100 kg de Gardon
  - 400 kg de Truite
- Pour un montant total de 12156.11€

Ne pas jeter sur la voie publique

# Programme 2022

## Le suivi de l'anguille

# Programme 2022



- **Réglementation dans le Loiret non domanial**

## **Rappel**

- Nombre de prises de Brochets et Sandres limité à 2 sujets par jour
- Black Bass sur tout le parcours : no kill
- Bassin du Bac : no kill
- Tailles spécifiques :

Assemblée générale Brochets = **65 à 80 cm**

20 février 2022

Sandres = **55 à 70 cm**

# Programme 2022



## PÊCHE INTERDITE

### RESERVE DE PÊCHE SUR LE BASSIN DE SAINT-SAMSON



La réserve de pêche mise en place a pour objectif de favoriser la reproduction et la protection des poissons.

La pêche est interdite à partir de la gare à bateau de la Quettonnière jusqu'au moulin de Saint Samson.

<https://lebrochetolivain.wordpress.com>

# Programme 2022

## Sensibilisation à la gestion de l'Hydrocotyle

- Hydrocotyle fausse renoncule ou HFR (hydrocotyle ranunculoides) :
  - Originaire d'Amérique du Nord et du Sud-Est
  - Introduite en Europe dont la France dans les années 40
  - Plante oxygénante et ornementale de bassins et d'aquariums
  - Identifiée comme invasive en France en 1987 en Essonne
  - Présente sur le Dhuy depuis 2012
  - Présente sur le Loiret depuis 2021
- Ses conséquences :
  - Apparition de « tapis » d'HFR entraînant une diminution de l'intensité lumineuse et du taux d'oxygène, ce qui entraîne une réduction de la diversité piscicole

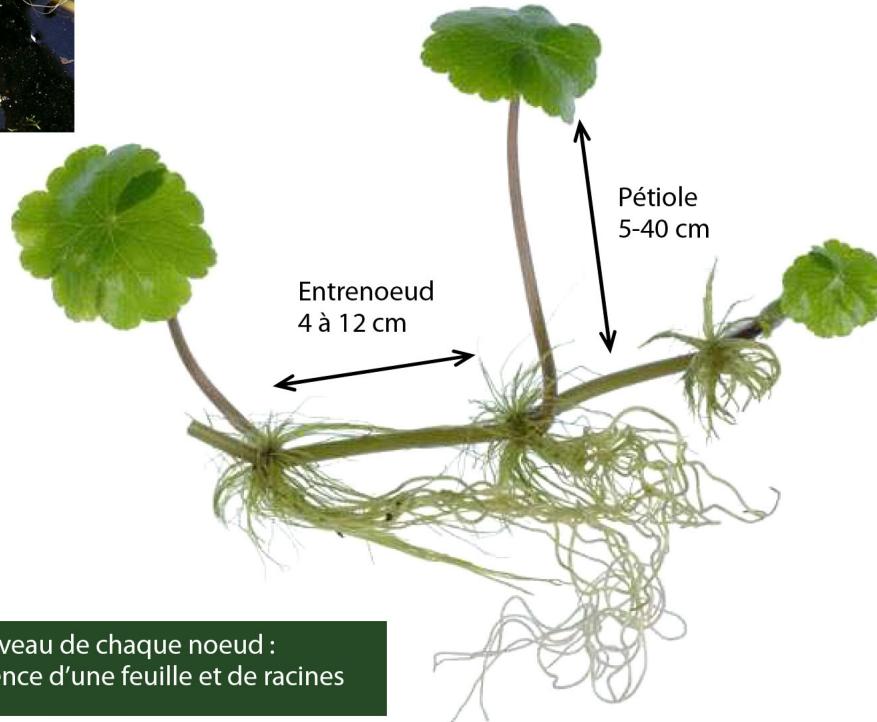
# Que Faire?

## Caractéristiques



Plante glabre (absence de poils), rampante ou flottante.  
Les feuilles peuvent être érigée jusqu'à 40 cm au-dessus de la surface de l'eau.

Base de la feuille profondément échancrée  
Insertion du pétiole à la base de l'échancrure de la feuille



# Programme 2022

## Budget 2022

BUDGET 2022		
Objet	Recettes	Dépenses
Empoissonnements		9 000,00 €
Droit de pêche et participation entretien du Loiret		3 500,00 €
Participation Faucardage Loiret		2 000,00 €
Frais de concours		1 000,00 €
Ristourne aux dépositaires		750,00 €
Frais de fonctionnement		750,00 €
Edition cartes de pêche		1 000,00 €
Vente de cartes	18 000,00 €	
Totaux	18 000,00 €	18 000,00 €

# Programme 2022

## Programme truites

### Programme Truites 2022 à définir

DATE	HEURE	RENDEZ-VOUS *	POIDS	ESPECE
Vendredi 25 février	13h30	Béchets	70 kg + 2 grosses	Arc en Ciel
Vendredi 18 mars	13h30	Béchets	70 kg + 2 grosses	Arc en Ciel
Vendredi 1er avril	13h30	Béchets	70 kg + 2 grosses	Arc en Ciel
Vendredi 15 avril	13h30	Béchets	70 kg + 2 grosses	Arc en Ciel
		<b>TOTAL</b>	<b>Environ 300 kg</b>	

# Programme 2022



- Assemblée Générale : **20 février 2022**
- 1er empoissonnement de truites : A définir
- Concours et initiation à la pêche des jeunes
- Forum des associations 2022 d'Olivet : début septembre
- Journée de nettoyage du Loiret

# Le Brochet Olivetain



Echanges sur le programme 2022 et  
questions diverses

# Le Brochet Olivetain



**SUIVRE LES INFOS :**

**[www.lebrochetolivetain.fr](http://www.lebrochetolivetain.fr)**

# Le Brochet Olivetain



Merci pour votre présence et de votre participation